

**Rapport d'activité**  
Direction de l'économie  
et de l'emploi  
—  
2021



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de l'économie et de l'emploi DEE**  
**Volkswirtschaftsdirektion VWD**

---

## 2 Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)

---

Directeur : Jerry Krattiger

### 2.1 Activités

#### 2.1.1 Sommaire

L'économie fribourgeoise a fait preuve d'une bonne capacité de résilience face à la crise sanitaire et économique liée à la pandémie. Comme l'année précédente, la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) a été fortement impliquée dans la gestion de la crise. Malgré une année 2021 compliquée qui aura accéléré la transformation digitale au niveau de l'équipe et de ses clients, la PromFR a mené avec succès ses activités et ses mandats usuels de soutien à la création, implantation et développements des entreprises et ses activités en lien avec la Nouvelle Politique Régionale (NPR).

*Un arsenal de mesures diversifiées et efficaces pour faire face à la pandémie*

Durant les 18 mois de la crise, plus de 1 milliard de francs ont été injectés dans l'économie cantonale soit à titre de prêts ou de contributions à fonds perdus. Ceci représente 5 % du PIB du canton et aura pris des formes aussi variées que les prêts COVID, les RHT, les cas de rigueur, les soutiens aux baux ainsi que des contributions définies dans le plan de relance avec des mesures de soutien à l'innovation, la digitalisation, les COVID Service Pack ou encore le

---

coaching des entreprises. Des programmes avec des effets de levier considérables tels que les bons d'achats de Kariyon ont boosté la consommation locale et l'économie de proximité.

Le canton a mis en place en commun avec la Confédération un paquet important de mesures diversifiées et efficaces qui ont permis aux entreprises de pouvoir amortir l'effet de la pandémie. L'Etat a assuré tout au long de cette crise une présence et une aide constante et pragmatique à l'économie. Ceci a renforcé la capacité de résilience de l'économie et a permis à cette dernière d'avoir une bonne performance et de rebondir à la suite de l'impact économiquement préjudiciable du semi-confinement de 2020.

#### *Une nouvelle année record sur le plan des investissements, de la création d'emplois et d'entreprises*

Malgré les incertitudes liées à l'évolution future de la pandémie et la forte pression sur les prix due aux difficultés d'approvisionnement, les résultats de l'année 2021 sont très positifs. Si le nombre de projets concrétisés (45) est inférieur à celui de l'année record 2020 (54), il reste bien supérieur aux résultats des années précédentes (35 en 2019, 31 en 2018, 25 en 2017). L'impact de ces 45 projets est quant à lui largement plus important que celui des 54 projets accompagnés en 2020 : ils généreront en effet ces prochaines années des investissements de l'ordre de 344 millions de francs (143 millions en 2020). En termes de places de travail, les 45 projets suivis planifient la création à terme de plus de 1000 emplois (500 en 2020), dont 46 ont déjà été créés. De plus, les actions de la PromFR ont déployé leurs effets sur près de 3400 emplois existants qui s'en retrouvent ainsi renforcés (1600 en 2020).

#### *Poursuite du développement et du positionnement de la stratégie économique du canton*

Le canton poursuit son positionnement dans les domaines de la bioéconomie et l'industrie 4.0., domaines définis comme stratégiques par le Conseil d'Etat. Un travail participatif important a aussi eu lieu dans le cadre de la stratégie agroalimentaire et a abouti à la mise en place de trois programmes phares avec pour chacun d'entre eux des projets y liés.

Ce développement stratégique dans le domaine agroalimentaire est soutenu par la NPR et développé conjointement avec le Cluster Food & Nutrition et la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF). En 2021, la NPR a soutenu 14 nouveaux projets avec un montant de plus de 1,3 millions de francs. Le canton de Fribourg participe d'ailleurs aux travaux liés au programme NPR fédéral 2024-2031.

Le canton de Fribourg a également contribué à des initiatives intercantionales en assurant la présidence du Greater Geneva Bern area (GGBa) et a participé au développement de la Swiss Food & Nutrition Valley à travers un rôle actif au sein de son comité exécutif.

### **2.1.2 Promotion économique et implantation d'entreprises**

La PromFR a soutenu en 2021 l'implantation dans le canton de Fribourg de 21 nouvelles entreprises dont 10 sociétés d'origine suisse et 11 entreprises étrangères en provenance des pays suivants : France, Etats-Unis, Chine, Brésil et Monaco. Ces implantations proviennent de six sources complémentaires :

- > Greater Geneva Bern area (GGBa), l'association intercantonale de promotion économique dont Fribourg fait partie aux côtés des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne ;
- > Switzerland Global Enterprise (S-GE), l'association mandatée par la Confédération pour la promotion de la place économique suisse à l'étranger ;
- > Chambre de commerce et d'industrie France-Suisse ;
- > Business France ;
- > Contacts directs avec l'entreprise ;
- > Consultants spécialisés et multiplicateurs.

Les nouvelles entreprises d'origine étrangère implantées dans le canton de Fribourg en 2021 prévoient de créer 155 nouveaux emplois à moyen terme.

Comme l'année précédente, les responsables de marchés de la PromFR ont vu leurs missions de démarchage projetées à l'étranger annulées pour cause de pandémie. Un nombre important d'entreprises démarchées et avec lesquelles une rencontre était prévue ou souhaitée ont pu être accompagnées par visioconférences.

---

En 2021, les activités de démarchage orientées vers l'étranger ont amené la PromFR à accueillir en visite dans le canton de Fribourg 31 entreprises en provenance de 21 pays, dont 15 par l'entremise de GGBa. 22 entreprises étrangères supplémentaires ont été démarchées et accompagnées par visioconférence. Les Etats-Unis, la France et l'Allemagne sont les principaux pays de provenance de ces sociétés.

### 2.1.3 Nouvelle Politique Régionale

Après 2020 qui a permis de mettre en route le programme de mise en œuvre (PMO) 2020-2023, l'année 2021 a enregistré 14 projets approuvés, ce qui représente un montant d'aides de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) de 1 353 920 de francs. Les 14 projets NPR sont répartis dans les domaines suivants : tourisme (5), projets collaboratifs (5), nouvelles thématiques (2), programme régions de montagne (1) et axe stratégique (1).

Les trois projets décrits ci-dessous exemplifient le type de projets que la NPR permet de réaliser :

- > Au niveau touristique, le projet Bike-In FR25 va permettre de poser les premières bases ainsi que de déterminer la stratégie pour le développement de la pratique du VTT à but touristique dans le canton. Ce segment représente un fort potentiel de développement économique et de positionnement touristique pour le canton. La mise en place de la stratégie permettra aussi de prioriser les investissements nécessaires pour les prochaines années au niveau du VTT dans le canton. (tourisme – développement infrastructure)
- > Le projet de l'application mobile Kariyon pour le commerce de proximité va permettre aux commerçants locaux de bénéficier d'un outil innovant et simple d'utilisation leur permettant de proposer un système de fidélisation de leur clientèle. Le développement de communautés de commerçants s'inscrit aussi dans la logique de numérisation de ce secteur et du maintien d'une économie résidentielle dans les régions périphériques. (business – nouvelles thématiques).
- > Pour le projet collaboratif « Kera », le matériel de départ était la « farine de plumes », c'est-à-dire des plumes de poules traitées. Les quatre entreprises ainsi que les partenaires académiques participants au projet ont pu démontrer que les vastes quantités de biomasse gaspillée, y compris les plumes de poules, constituent une source importante de polymères naturels qui peuvent remplacer les plastiques non renouvelables issus de combustibles fossiles. En outre, et dans le contexte de la nécessité urgente de parvenir à un système économique neutre en carbone à émission zéro pour le monde, le présent projet pourra ouvrir la voie à une économie durable et renouvelable à partir de matières premières produites localement. (business – projet collaboratif)

Les travaux liés au futur programme NPR fédéral 2024-2031 ont débuté. Le SECO a décidé d'impliquer les cantons dans un processus participatif. Les instances cantonales chargées de l'exécution de la NPR ont ainsi la possibilité de prendre part aux réflexions liées à la future politique régionale. Les thématiques de l'économie présente, le développement durable et la digitalisation prendront toujours plus d'importance à l'avenir. Il s'agit de les intégrer dans les futurs programmes de mise en œuvre de la politique régionale.

### 2.1.4 Politique économique

En 2021, les plus grands efforts de politique économique ont été déployés au niveau cantonal pour limiter les effets des mesures de protection contre l'épidémie de coronavirus sur les secteurs impactés. Sur le plan fédéral, la PromFR a tout mis en œuvre pour que les intérêts du canton soient pris en considération lors des consultations du Conseil fédéral sur les aides économiques. En outre, l'épidémie de coronavirus a monopolisé d'importantes ressources de la PromFR, notamment pour créer et piloter une cellule spéciale, composée de 10 collaborateurs spécialisés et chargée d'attribuer des aides financières à près de 900 entreprises fortement impactées au titre des cas de rigueur allégés.

La PromFR a été consultée dans le cadre d'une trentaine d'autres projets politiques, autant au niveau cantonal que fédéral. Les prises de position de la PromFR ont permis à l'administration et aux élus d'assurer que les intérêts économiques du canton soient pris en considération dans les procédures politiques. Dans le même ordre d'idées, les collaborateurs de la PromFR participent aux activités d'une soixantaine de groupe de travail, commissions ou conseils d'administration en tant que membres ou invités.

---

## 2.1.5 Organes de soutien

### 2.1.5.1 Guichet entreprises

Plus de cent-trente sociétés et porteurs de projets ont été conseillés et dirigés vers les différents partenaires de la PromFR dans le cadre du guichet-entreprises. L'association Fri Up et Cautionnement Fribourg, l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand, contribuent en particulier à offrir des solutions adaptées aux besoins des entreprises locales. Une dizaine d'entreprises ont également pu être soutenues dans le cadre de leurs recherches immobilières, également avec la collaboration des associations régionales.

### 2.1.5.2 Fri Up

L'association Fri Up participe aux actions de sensibilisation, de promotion et de formation à l'entrepreneuriat dans le canton de Fribourg. Elle offre des conseils à tout créateur d'entreprise et un accompagnement professionnel à des projets de start-up sélectionnés.

En 2021, Fri Up a répondu à un nombre record de 392 demandes de conseils, facilité la création de plus de 75 nouvelles entreprises et sélectionné 8 nouvelles start-up parmi les 18 en cours d'accompagnement.

### 2.1.5.3 platinn

La plateforme platinn vise à développer la capacité d'innovation d'affaires des entreprises en les mobilisant, en leur facilitant l'accès à l'innovation et en leur fournissant des prestations de coaching. Elle s'attèle également à soutenir les entreprises innovatrices dans leur recherche de financement. En 2021, platinn a réalisé 40 projets d'innovation d'affaires dans 25 entreprises fribourgeoises, principalement des PME (petites et moyennes entreprises) et TPE (très petites entreprises) actives dans la plupart des secteurs économiques du canton.

### 2.1.5.4 Cautionnement Fribourg

Cautionnement Fribourg a pour mission de soutenir les PME afin de favoriser les créations, les reprises ou les extensions. Des cautionnements à hauteur de maximum 1 million de francs peuvent être accordés pour garantir des crédits d'exploitation ou d'investissement.

Des cautionnements pour un total de 4,4 millions de francs ont ainsi été attribués et ont permis la réalisation d'investissements de près de 23 millions de francs.

En 2021, 14 entreprises fribourgeoises ont pu être soutenues par des cautionnements de l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand. Le nombre de projets soutenus est inférieur aux deux dernières années (22 et 19 cautionnements) tout comme le montant des cautionnements accordés (-6,2 millions et -2,1 millions de francs). Cette baisse s'explique notamment par l'accès aux crédits COVID qui se sont substitués au cautionnement traditionnel. Les projets soutenus devraient conduire au maintien ou à la création de plus de 200 emplois à terme.

### 2.1.5.5 Seed Capital Fribourg

La Fondation Seed Capital Fribourg (SCF) favorise le démarrage de projets innovants dans le canton de Fribourg en octroyant des prêts. Ces financements doivent permettre de valider la faisabilité commerciale et / ou technique des projets concernés, notamment le développement des prototypes et la réalisation d'études de marché. Le montant maximal des prêts est de 100 000 de francs, généralement octroyés par tranches successives en fonction de l'atteinte d'objectifs intermédiaires.

En 2021, SCF a soutenu 3 nouvelles entreprises innovantes par le biais de prêts d'un montant total de 281 000 francs. Il convient également de noter que la fondation a adopté des mesures spécifiques liées à la crise COVID-19 et a ainsi renoncé à recouvrir toute échéance de remboursement de prêt et d'intérêts dus en 2021.

### 2.1.5.6 Capital Risque Fribourg

Capital Risque Fribourg SA (CRF) a pour mission de financer des entreprises innovantes, créatrices d'emplois dans le canton et développant des produits avec un grand potentiel de croissance. CRF intervient principalement durant la phase de démarrage des sociétés, lorsque la faisabilité du projet est démontrée et que les premières ventes ont été réalisées. Le financement prend la forme de prises de participations minoritaires ou de prêts d'actionnaires jusqu'à un

---

montant maximal de l'ordre de 750 000 de francs par société. CRF apporte une participation en co-investissant avec des investisseurs tiers dans le cadre de tours de financement généralement de l'ordre de 1 à 3 millions de francs.

En 2021, quatre nouveaux investissements ont été réalisés pour un montant global de 1 475 000 de francs. Ces financements ont permis aux entreprises concernées de lever 7 725 000 de francs de fonds supplémentaires et de créer ou maintenir près de 80 emplois.

#### 2.1.5.7 blueFACTORY

Le Grand Conseil, en date du 12 février 2021, a validé l'augmentation de la participation cantonale au capital-actions de la société BFF SA à hauteur de 25 millions de francs dont 5 millions sont une transformation du prêt octroyé en 2016 en capital-actions. La décision du Grand Conseil a été soumise au référendum parlementaire financier et a été soumise au peuple en votation populaire le 13 juin 2021. Le référendum parlementaire financier n'a pas abouti mais un recours a été interjeté le 28 juin 2021 contre l'arrêté du Conseil d'Etat du 15 juin 2021. Le Tribunal cantonal a rejeté le recours en date du 25 août 2021. Le décret relatif à l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société BFF SA a été promulgué le 15 octobre 2021. La société sera recapitalisée en 2022 par le biais d'une augmentation ordinaire du capital avec une libération par étapes du capital social.

#### 2.1.5.8 AgriCo et la Maillarde

En collaboration avec l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF), la PromFR est impliquée dans la promotion de sites propriété de l'Etat. Le développement des sites en question est réjouissant, tant pour le campus AgriCo de Saint Aubin, qui héberge déjà 13 entreprises, que pour le site de la Maillarde à Romont, dédié à l'excellence en production industrielle, qui affiche quasiment complet à la fin 2021.

#### 2.1.5.9 Mesures COVID-19

La PromFR a été mandatée par le Grand Conseil pour mettre en place une mesure de soutien pour les entrepreneurs et indépendants prévue par la LMEI (la loi du 14 octobre 2020 complétant les mesures économiques destinées à lutter contre les effets du coronavirus pour les entrepreneurs et entrepreneuses et les indépendants et indépendantes). A fin octobre 2021 ce programme a pu être clos avec un total de 3,3 millions de francs accordés et payés pour 1445 demandes.

A la suite des assouplissements annoncés par la Confédération le 13 janvier 2021, le Conseil d'Etat a approuvé l'Ordonnance révisée pour les cas de rigueur. Le nouveau dispositif fribourgeois d'aide aux cas de rigueur a fusionné trois mesures en une seule, mais a comporté deux procédures : l'une ordinaire et l'autre « allégée ». Ce mécanisme a permis d'agir plus rapidement en fonction des situations. A fin 2021, la procédure ordinaire a décaissé 39,7 millions de francs d'aide et la procédure allégée 41,6 millions de francs. Ces mesures ont été complétées par 8,7 millions de francs d'aide OMAF (contributions aux loyers ou aux intérêts hypothécaires) et 6,3 millions de francs OPCR-Gastro (soutien aux restaurants, bars et discothèques).

Dans le cadre du plan de relance de l'économie fribourgeoise, la PromFR a notamment mis en place les mesures 7 (soutien à la recherche et développement R&D) et 8 (soutien à la digitalisation et l'automation), destinées à encourager les investissements et l'innovation dans les entreprises malgré les fortes incertitudes. Les entreprises bénéficiaires ont ainsi pu améliorer leur compétitivité afin d'affronter la suite de la crise de manière plus sereine. 38 entreprises ont pu bénéficier de la mesure 7, permettant de maintenir tout ou partie de leur personnel R&D en activités plutôt que de le mettre en chômage partiel. Plus de 135 EPT (équivalent plein temps) ont ainsi été maintenus en activité durant trois mois afin de développer des innovations au sein des entreprises, pour un montant global de soutien d'environ 2,5 millions de francs. 42 entreprises ont été soutenues au titre de la mesure 8, pour un montant de 2,4 millions de francs ayant généré des investissements totaux de près de 15 millions de francs.

Également dans le cadre du plan de relance de l'économie fribourgeoise, le Conseil d'Etat a mis en place une mesure basée sur l'innovation d'affaires (mesure 10 du plan de relance) en s'appuyant sur les méthodologies développées par platinn. Cette mesure – adressée à toutes les entreprises du canton, quels que soient la taille et le secteur d'activité – a permis aux entreprises de réaliser des projets concrets pouvant être mis en place rapidement et ayant une influence directe sur la marche des affaires. En 2021, les coaches fribourgeois ont initialisé 210 projets d'innovation d'affaires

---

dans le canton. La mesure d'un montant de 500 000 francs a permis de relancer 110 entreprises employant plus de 1300 collaborateurs et générant plus de 280 millions francs de chiffre d'affaires.

Les chèques « Covid Service Pack » (mesure 11 du plan de relance) d'un montant maximal de 20 000 francs par bénéficiaire ont permis aux entreprises de commander des prestations en R&D auprès de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR). 15 entreprises ont pu bénéficier de cette mesure jusqu'à l'épuisement du budget à disposition de 300 000 francs. Au total, les 15 entreprises ont investi un montant de près de 2,6 millions de francs. L'effet de levier de cette mesure est donc de 8,6.

La plateforme Kariyon a été soutenue afin de mettre en valeur les commerçants et artisans du canton de Fribourg, fortement impactés par la crise du coronavirus. La première mesure Kariyon I faisait partie des mesures d'urgence. Elle concernait les commerces ayant eu l'obligation de fermer durant la crise sanitaire au printemps 2020. Une enveloppe de 4 millions de francs a été engagée pour Kariyon I. Elle a permis de générer 17 millions de francs dans les commerces entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 27 septembre 2020. Kariyon II, lancé le 24 novembre 2020, faisait partie du plan de relance. Les bons ont été valables auprès de tous les commerçants inscrits sur la plateforme Kariyon. Une enveloppe de 2 millions de francs a été engagée pour cette mesure. Celle-ci s'est terminée le 31 décembre 2021 et a permis de générer 15 millions de francs chez plus de 1950 commerçants présents sur la plateforme. Les démarches de Kariyon I et II ont été chapeautées par un groupe de travail de la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE) et de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF). La mesure Kariyon III en faveur du secteur de la restauration, a été lancée le 22 octobre 2021 sous le nom de restÔbistro. Elle est toujours en cours – les bons sont utilisables jusqu'au 31 décembre 2022 – et a déjà généré un chiffre d'affaires de 2,7 millions de francs à la fin 2021.

#### 2.1.5.10 Communication et évènements particuliers

Reportée de six mois en raison de la pandémie de COVID-19, la remise du Prix à l'innovation 2020/2021 du canton de Fribourg ([www.innovation-fribourg.ch](http://www.innovation-fribourg.ch)) s'est déroulée en mai 2021. Ascenseurs Menétrey de Romont a remporté le Prix Entreprise alors que le Prix Start-up a été décerné à GBY de Vuisternens-en-Ogoz suite au vote du public. La mention Economie Durable, remise pour la première fois, a quant à elle récompensé le projet présenté par Bloom Biorenewables à Marly. Le nombre de participants à la cérémonie étant limité, la PromFR a diffusé pour la première fois la remise des prix en direct sur sa chaîne YouTube.

En 2021, la PromFR a publié deux premières factsheets dans lesquelles sont présentées les compétences les plus importantes de l'économie fribourgeoise. Les fiches sont dédiées au secteur agroalimentaire et à la fabrication avancée (advanced manufacturing). Elles sont disponibles sur le site web de la PromFR ([www.promfr.ch](http://www.promfr.ch) > Documentation) en français, allemand et anglais. D'autres factsheets sur d'autres thèmes seront également publiées.

L'édition 2021 du magazine économique Fribourg Network Freiburg ([www.fribourgnetwork.ch](http://www.fribourgnetwork.ch)) est consacrée à la bioéconomie, l'un des axes principaux de la stratégie de développement économique de Fribourg. Le magazine a été lancé en septembre 2021 lors d'un événement organisé par la PromFR sur le Swiss Campus for Agri and Food Innovation (AgriCo) à St-Aubin. Des représentants d'entreprises prometteuses ont parlé des possibilités de la bioéconomie dans le cadre d'une table ronde diffusée en direct.

## 2.2 Les mesures de soutien en chiffres

### 2.2.1 Soutien aux entreprises

#### 2.2.1.1 Aides financières et fiscales

Parmi les 45 projets réalisés en 2021, seize entreprises ont bénéficié d'un soutien financier et trois sociétés se sont vu octroyer un allègement fiscal partiel. Le montant global des soutiens financiers directs s'élève à 2,2 millions de francs au maximum. Le versement des aides financières est en effet effectué en fonction du développement économique des sociétés concernées et s'étale ainsi sur plusieurs années.

L'instrument du « cautionnement cantonal » a également été mis en œuvre à deux reprises pour le cautionnement de deux crédits bancaires d'un montant total de 3,5 millions de francs.

Les contributions directes en cours selon la LPEc sont les suivantes :

Montant des aides financières (en francs)

Aides financières en faveur des entreprises en 2021	3 215 534
Aides financières en faveur des entreprises en 2020	2 080 068

Aucun allégement fiscal total sur le bénéfice et le capital n'a été octroyé.

**Nombre d'entreprises au bénéfice d'un allégement fiscal en cours**

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
58	53	49	44	34	30	21	20

En comparant ce tableau avec celui publié l'année dernière, on constate que les chiffres 2019 et 2020 ont été modifiés. Ces adaptations sont liées au processus de taxation lorsque la période fiscale diffère de la période d'allégement ainsi qu'à des restructurations d'entreprises allégées.

Le tableau démontre tout de même que la tendance observée ces dernières années à une diminution du nombre d'entreprises au bénéfice d'un allégement fiscal se poursuit. Cela s'explique par le fait que le nombre de nouveaux allègements fiscaux accordés ces dernières années était inférieur au nombre d'entreprises dont l'allégement fiscal se terminait.

**2.2.1.2 Incidences fiscales des allègements fiscaux pour la période fiscale 2019**

Le Service cantonal des contributions a terminé durant l'année 2021 la taxation ordinaire de la période fiscale 2019. Sur la base de ces informations, seules les incidences fiscales de cette période peuvent être présentées.

Le tableau suivant résume les incidences des allègements accordés sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour l'année 2019. Les recettes fiscales comprennent les impôts cantonaux (sur le capital et le bénéfice) ainsi que la part cantonale de l'impôt fédéral direct (17 % de l'impôt fédéral direct perçu).

On y distingue trois niveaux d'informations. La « Cote brute » équivaut au montant que le canton aurait potentiellement pu encaisser si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou y avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allégement fiscal. A noter que cette situation est relativement théorique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient probablement pas réalisé leurs projets dans le canton sans allégement. Les montants indiqués sous « Incidences des allègements » correspondent aux recettes non encaissées en raison des allègements accordés. La « Cote nette » représente quant à elle les montants effectivement encaissés auprès des sociétés après allègement, en général partiel.

	Cote brute	Incidences des allègements	Cote nette
2012	97,946	-61,616	36,141
2013	106,975	-59,316	47,659
2014	134,929	-71,728	63,201
2015	61,146	-49,752	11,394
2016	77,961	-57,524	20,437
2017	80,286	-58,936	21,349
2018	41,670	-17,015	24,655
2019	36,862	-15,639	21,223

(en millions de francs)

Il ressort de ce tableau que le canton a renoncé en 2019, du fait des 30 entreprises au bénéfice d'allègements fiscaux en cours, à des rentrées fiscales de 15,639 millions de francs, soit 0,473 millions de part à l'IFD et 15,166 millions d'impôt cantonal. Toutefois, sans allégement fiscal, la majorité de ces entreprises n'aurait pas réalisé de projet dans le canton de Fribourg et n'aurait donc pas contribué aux recettes fiscales nettes qui s'élèvent tout de même à 21,223 millions de francs (cote nette).



---

## 2.2.2 Emplois annoncés en 2016 et effectivement créés à fin 2021

Emplois annoncés et effectivement créés fin 2021 par les projets de 2016 :

<b>Emplois existants au 01.01.2016</b>	<b>Emplois supplémentaires annoncés pour fin 2021</b>	<b>Emplois effectivement créés en 5 ans</b>	<b>Emplois effectifs au 31.12.2021</b>	<b>Différentiel emplois annoncés et réellement créés</b>
631	390	399	1030	+9

En 2016, la PromFR a accompagné 22 projets dont 11 d'implantation et 11 d'extension d'entreprises. Sur les 390 emplois supplémentaires annoncés pour fin 2021, 399 ont été effectivement créés. Le nombre effectif d'emplois créés a donc été supérieur d'environ 2,3 % aux attentes des entreprises en 2016.